

Communiqué conjoint de Swan Life Ltd et Swan General Ltd (Conjointement SWAN)

SWAN a pris connaissance des articles de presse et des commentaires sur les réseaux sociaux concernant ses investissements de février 2016 dans New Mauritius Hotels Limited (NMH).

Nos choix en matière d'investissement ainsi que nos prises de participation à des moments opportuns dans divers secteurs de l'économie nous permettent de dégager des retours plus intéressants dans la durée, que les indices boursiers locaux qui sont nos benchmarks de référence. Dans chacune de nos décisions d'investissement, c'est la vision à long terme qui prime et qui nous a permis de dégager des niveaux de performance au dessus de la moyenne nationale. Ceci est certainement une des raisons majeures qui explique pourquoi nos clients nous renouvellent leur confiance. Nos prises de positions nous ont souvent amenés à prendre des participations significatives dans des sociétés mauriciennes vecteurs de développement économique et social.

SWAN croit fermement en l'avenir de l'industrie touristique que nous connaissons très bien pour y avoir investi depuis de très nombreuses années.

En anticipation d'une telle reprise dans le secteur, le comité d'investissement de SWAN a choisi de consolider ses participations dans l'hôtellerie comme suit :

- acquisition de 3.31% de NMH à un prix moyen de Rs 28 entre septembre et décembre 2014;
- acquisition de 22.4% de Constance Hotels Services Limited (CHSL) en 2015;
- acquisition de 3.6% de NMH à Rs 29 en février 2016

Tout comme en 2014, le comité d'investissement de SWAN s'est penché sur les mérites de l'offre reçue en février 2016 à Rs 29 et a considéré intéressant de saisir cette opportunité pour porter sa position dans NMH à 10.35 %.

Cette transaction s'est effectuée dans le strict respect des règlements de la Bourse de Maurice ainsi que ceux de la Financial Services Commission. Il n'y a pas eu d'action de concert entre la SWAN et ENL Land Ltd (ENL Land) et Rogers and Company Ltd (Rogers) comme indiqué à tort par certains.

SWAN a pris connaissance le 20 janvier 2017 par le biais du Joint Public Announcement ENL Land/Rogers de l'offre publique d'achat obligatoire d'ENL Land et de Rogers sur les actions de NMH.

SWAN n'a pas l'intention de vendre ses actions NMH au prix que ENL Land et Rogers se proposent de faire leur offre obligatoire, car conformément à sa stratégie d'investissement, SWAN a l'intention de valoriser son investissement sur le long terme.

Les actionnaires et le public en general sont priés d'exercer de la prudence dans leurs transactions sur les actions de SWAN et de se fier uniquement aux communiqués officiels.

Les Conseils d'Administration
Swan Life Ltd et Swan General Ltd.

Ce communiqué est émis en conformité aux dispositions de la règle 5 de la Securities (Disclosure Obligations of Reporting Issuers) Rules 2007, Listing Rule 11.3 et Rule 21 des DEM Rules. Les Conseils d'Administration de Swan General Ltd et Swan Life Ltd reconnaissent leur responsabilité pour l'exactitude des informations contenues dans ce communiqué.